

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE sur la commune de SENS

Le public est averti qu'en exécution :

- du code de l'environnement,
- de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2023-0346 du 31 juillet 2023,

une enquête publique concernant une demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'une plateforme logistique sise à Sens par la SAS GREEN'DEV, **sera ouverte du samedi 16 septembre 2023 (9 h) au lundi 16 octobre 2023 (18 h) inclus**, soit une durée de 31 jours consécutifs à la mairie de Sens.

M. Michel BREUILLÉ, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement à la retraite, est désigné commissaire enquêteur et M. Gérard FARRÉ-SÉGARRA, Colonel honoraire de gendarmerie, commissaire enquêteur suppléant

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'attestation d'absence d'avis de l'Autorité Environnementale, l'avis des services émis dans le cadre de la phase d'examen et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 16 septembre 2023 au 16 octobre 2023, à la mairie de Sens, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Ce dossier sera également consultable durant l'enquête sur :

- le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique actions de l'Etat / environnement / installations classées... / enquêtes publiques),
- le poste informatique mis à disposition du public du 16 septembre 2023 au 16 octobre 2023 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.17 ou au 03.86.72.79.89.

Les communes de Sens, Malay-le-Grand et Saligny sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

- **soit par voie électronique :**

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/4809>

ou

- à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante :
enquete-publique-4809@registre-dematerialise.fr

(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous).

- **soit par écrit :**

- sur le registre « papier » déposé en mairie de Sens,

ou

- courrier adressé à la mairie de Sens (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, **le commissaire enquêteur recevra les observations** et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, **à la mairie de Sens**, les :

- **samedi 16 septembre 2023 de 9h à 12h ,**
- **mercredi 20 septembre 2023 de 14 à 17h ,**
- **jeudi 28 septembre 2023 de 9 à 12h ,**
- **mardi 10 octobre 2023 de 14 à 17h ,**
- **lundi 16 octobre 2023 de 15 à 18h ,**

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Sens, Malay-le-Grand et Saligny. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision prise par le Préfet, à l'issue de la procédure, est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées sur le projet auprès de Monsieur Marc TERREL responsable du dossier pour la S.A.S. GREEN'DEV 66 Quai du Maréchal Joffre 92400 COURBEVOIE dont les coordonnées sont les suivantes : mail : m.terrel@green-dev.fr